

Santé **Polémique sur les personnes âgées à l'hôpital**

24 Avril 2009

Autrefois appelées hospices, les unités de soins de longue durée (USLD) sont, en centres hospitaliers, des lits réservés aux personnes âgées dont l'état de santé nécessite des soins continus, un suivi médical conséquent. Des lits aujourd'hui appelés à être considérablement réduits en nombre, en application d'une réforme nationale (loi de financement de la sécurité sociale de 2006). Une réforme soucieuse de l'utilisation des deniers publics - plus prosaïquement destinée à faire des économies - et, qui, après avoir suscité nombre de levées de boucliers dans les années 2006-2007, doit être mise en œuvre en 2010.

Le Gard n'échappe pas à cette rupture programmée : ainsi du Gard rhodanien qui perdrait 90 lits USLD ; ou encore 92 au CHU de Nîmes, sur un total de 295. Autant de lits qui seraient convertis en lits d'EHPAD

(établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), c'est-à-dire des lits médicalisés en maisons de retraite. Une équivalence comptable mais une sérieuse différence d'environnement médical.... Voilà en tout cas ce qui a été récemment avancé par l'agence régionale d'hospitalisation (ARH), laquelle s'appuie sur un ratio national de six lits d'USLD pour 1 000 habitants de plus de 75 ans, et qui fait actuellement l'objet de vifs débats dans le département. Président de la conférence du territoire de santé Nîmes-Bagnols, le docteur Robert Crauste (par ailleurs élu régional délégué à la santé) vitupère contre une approche « purement économique ». Et n'y va pas avec le dos de la cuiller : « On nous prépare les bases d'une future catastrophe sanitaire ! » « Les personnes âgées en USLD, poursuit-il ont besoin du cadre hos-

pitalier et on va les mettre en EHPAD qui n'ont pas un tel niveau technique. On va fragiliser ces populations qui seront amenées à faire la navette avec l'hôpital, quand leur cas s'aggravera et cela aura aussi pour effet d'engorger encore plus les urgences. » La



Robert Crauste. Photo W. T.

conférence du territoire de santé Nîmes-Bagnols devrait émettre un avis négatif le 30 avril. Au CHU de Nîmes, la perspective de transférer, selon les vœux de l'ARH, 92 lits d'USLD en EHPAD (au sein de l'hôpital), n'aurait pas vraiment séduit non plus. Mais, selon nos informations, le CHU serait sur le point d'obtenir un pis aller : seuls quelque 30 lits seraient convertis en EHPAD, tandis que 60 autres passeraient en soins de suite et de réadaptation (SSR, ex-moyen séjour) en gériatrie.

Des négociations également engagées avec le conseil général qui finance les EHPAD. Certes, l'ARH garantirait un système de financement compensatoire sur le surplus de lits en maison de retraite. Mais à quel niveau, pour quel nombre de lits, dans quelles conditions sanitaires ? La question est sensible. ●

Richard BOUDES

Le Grau-du-Roi

Le Grau-du-Roi

DU HAUT

DES PHARES

Bilan d'une année de mandat de l'opposition

Robert Crauste et l'ensemble du groupe d'opposition municipale Cap sur le changement, Maud Hubidos, Claudette Brunel, Sylvie Bochaton, Claude Bernard et Virginie Leap, invitent la population à une réunion publique participative demain de 10 heures à 12 heures, à la salle Carrefour 2000, avenue Jean-Lasserre à Port-Camargue. Les six élus, représentant 42 % de l'électorat aux dernières municipales, présenteront leurs positions et propositions au sein du conseil municipal. Le Plan local d'urbanisme et le budget seront notamment abordés. Une large part sera accordée aux échanges avec les citoyens. Le verre de l'amitié clôturera la réunion.

Une hausse modérée du taux des impôts de 0,7 % en 2009

Si la séance du conseil municipal n'a pas été particulièrement mouvementée, la discussion sur le budget 2009 a entraîné des positions très affirmées, dans les rangs de l'opposition comme dans ceux de la majorité.

Le compte administratif a été développé assorti des remerciements unanimes des élus pour le travail réalisé par les services financiers. Divers comptes et budgets pour 2008 et 2009 ont été approuvés.

Mais la séance n'était qu'à ses prémices car la fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2009 ne pouvait qu'alimenter le débat. Après une présentation par Philippe Parasmio, en qualité d'adjoint au maire délégué aux finances, la parole est revenue à l'opposition. Par la voix de Robert Crauste, l'opposition a souligné le budget de restriction qui était présenté pour 2009, après celui de 2008 qui était, à son avis, un budget de transition sans investissement majeur. Dixit Robert Crauste : « Vous présentez un pauvre budget pour une commune riche et ce budget, en cette période de crise, qui devrait être offensif, est tristement défensif. » D'après lui, la commune a besoin d'un nouvel élan économique et social et on peut seulement remarquer une nouvelle fois un attentisme organisé pour gérer les effets d'annonces et les réalisations dans la deuxième partie du mandat.

La réponse de Léopold Rosso ne s'est pas fait attendre et d'affirmer que l'opposition ressasse « depuis vingt ans que

l'avenir est porteur de sombres perspectives, démontre un manque d'analyse objectif, une attitude politicienne dénuée de tout fondement, un positionnement frontal qui laisse interrogateur sur l'engagement public ». L'exemple de la taxe d'habitation est pour lui significatif : celle-ci de 1989 à 2009, a augmenté de 2,91 %, qui dit mieux lorsqu'on sait que dans le même temps l'inflation a été en moyenne de 1,98 % par an.

Il répond à Robert Crauste sur la question de l'endettement : un serpent de mer avec un vieil adage répété sans cesse à tous les budgets dans toutes les déclarations, à qui veut l'entendre : l'emprunt c'est l'impôt de demain et de conclure avec une pointe d'humour : « Preuve a été faite depuis vingt ans que cela ne s'applique pas chez nous car cela se saurait. »

Puis vint une bataille de chiffres entre majorité et opposition, entre Etienne Mourrut et Robert Crauste qui se sont opposés sur les charges, dettes bancaires, aides attribuées ou non par le Département et la Région à la commune du Grau-du-Roi, qui paraît bien oubliée, selon le député-maire, dans la redistribution des sommes sorties de la poche du contribuable graulien. Des milliers, voire des centaines de milliers d'euros ont été évoqués et assésés aux membres du conseil, faisant tourner quelques têtes devant un budget qui, il faut le rappeler, est le troisième en volume du Gard après celui de Nîmes et d'Alès. ●

Scolarité Le lycée Langevin a ouvert ses portes

A l'heure où les familles et les jeunes collégiens s'interrogent sur leur scolarité au-delà de la troisième, le lycée professionnel Paul-Langevin a organisé une opération portes ouvertes le temps d'une matinée.

Parents et adolescents en quête d'informations ont été pris en charge par les enseignants devenus guides pendant quelques heures.

Lors de cette opération, c'était l'occasion pour les jeunes collégiens de découvrir des domaines qui leur étaient inconnus ou bien de préciser une image encore floue de tel ou tel secteur d'activité.

Parmi les visiteurs de ce lycée, outre les familles, le professeur Jean-Luc Varenne a aussi accueilli des chefs d'entreprise parrains de la promotion. ●



Comme chaque année, le lycée Paul-Langevin ouvre ses portes.